



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Ségur de la Santé et petite enfance

Question écrite n° 40007

Texte de la question

Mme Danielle Brulebois interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des professionnels de la petite enfance. Ces professionnels sont restés en activité pendant toute la crise sanitaire. Ils ont été en première ligne et se sont mobilisés sans relâche pour prendre soin des plus jeunes. Il y a un an, en juin 2020, Mme la députée posait une question écrite n° 30081 à M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance, lui demandant ce que le Gouvernement comptait mettre en œuvre pour valoriser le métier des assistants maternels qui ont, pour la grande majorité, continué de travailler pendant la crise sanitaire et ont même eu recours à une extension d'agrément pour accueillir davantage d'enfants. Aujourd'hui, Mme la députée souhaite attirer l'attention du Gouvernement sur la situation d'un secteur entier, celui de la petite enfance. Il regroupe de nombreuses professions comme les assistants maternels, les personnels de crèche ou encore les auxiliaires parentaux. Bien que leurs activités soient essentielles à la reprise de l'activité économique du pays, les professionnels de la petite enfance regrettent de faire partie des « oubliés » du Ségur de la santé. Des milliers de femmes et d'hommes se sont mobilisés pour accueillir les enfants des Français pendant l'épidémie de covid-19. On ne peut pas les exclure des revalorisations qui ont été décidées dans le cadre du Ségur. Elle lui demande ainsi si les aides du Ségur de la santé seront étendues aux professionnels de la petite enfance. Elle lui demande également si des dispositifs complémentaires sont prévus pour revaloriser les professions de ce secteur.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Brulebois](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40007

Rubrique : Professions et activités sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 6 septembre 2021

Question publiée au JO le : [6 juillet 2021](#), page 5285

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)